

RÉDACTION
ADMINISTRATION
BUREAU DES ABONNEMENTS
Imprimerie Saint-Faul
Avenue de Pérolles, Yribourg, Suisse

LA LIBERTÉ

ANNONCES
Publicitas
S. A. SUISSE DE PUBLICITE
Rue St-Pierre
YRIBOURG

ABONNEMENTS
1 mois 2 mois 3 mois 1 an
Suisse Fr. 1 80 4 50 8 — 15 —
Etranger » 2 20 9 — 16 — 30 —

Tous les bureaux de poste se chargent de percevoir les prix d'abonnement moyennant une surtaxe de 20 cent.
Compte de chèque postal 114 54.

Journal politique, religieux, social

PRIX DES ANNONCES
Yribourg, canton 15 cent.
La Suisse... 20 »
L'Étranger... 25 »
Belgique... 20 »

Nouvelles du jour

La lutte sur le front italien.
Le gouvernement de l'Ukraine contre les maximalistes.

La neige est tombée sur les montagnes de la Vénétie. Les Italiens en sont enchantés, non pas que la couche de dix centimètres qui recouvre le mont Grappa puisse arrêter l'avance austro-allemande, mais elle est déjà de nature à entraver sérieusement le ravitaillement des troupes, grâce à la glace qui recouvre les routes et les sentiers. L'hiver est dur aussi pour les troupes italiennes. « Les mulets roulent par dizaines dans les précipices, avec leur chargement, écrit le Corriere; le transport des blessés et les marches des unités coûtent des fatigues indicibles. Les mouvements de troupes se prolongent au delà de tout calcul, et les troupes de ligne, flagellées par la tourmente, doivent affronter des souffrances et des attentes cruelles avec une résignation infinie. »

Malgré les frimas, les opérations vont continuer. Les Italiens ne se font aucune illusion à ce sujet. Ils disent avoir devant eux quelques-unes des meilleures troupes austro-allemandes. Pendant trois ans, elles ont fait la campagne de Russie et des Carpates; aussi, l'hiver des préAlpes de Vénétie ne doit pas les préoccuper outre mesure. Elles sont d'ailleurs, disent encore les Italiens, admirablement équipées pour une campagne d'hiver.

Les derniers événements prouvent que les Austro-Allemands ont l'intention bien arrêtée d'emporter le plus tôt possible la paroi montagneuse qui leur barre l'accès de la plaine. « Le haut commandement, écrit le Momento de Turin, aurait promis à ses troupes de fêter la Noël dans la plaine, dans les cantonnements commodes de Bassano, de Thiene et même de Vicence. » L'hiver va devenir très rude à 1500 mètres de hauteur, et l'on comprend que les Austro-Allemands aient hâte de descendre des montagnes. Ils savent, en outre, ce que les Italiens répètent depuis longtemps, que le massif du Grappa est le boulevard qui protège la ligne du Piave. Le jour où le boulevard tombera, toute la ligne du Piave cédera. Voilà pourquoi les Austro-Allemands persistent dans leurs coups de bélier alternatifs sur les deux côtés du saillant triangulaire que forme leur front. En s'emparant du col Caprile et du mont Asolone, ils ont fortement ébranlé les contreforts qui soutiennent et protègent le mont Grappa, la clef de la position, qui domine superbement la plaine dont il n'est distant que de cinq kilomètres. Les Italiens combattent volontiers ce massif montagneux à un bit dont les eaux se déversent dans la Brenta et le Piave par une trentaine de petits torrents. Continuant leur comparaison, ils se consolent aisément de la perte du col Caprile et du col Beretta, qui n'étaient, à leurs yeux, que la corniche du toit. Les murs et les poutres tenaient bon, disaient-ils; mais la perte du mont Asolone doit les préoccuper, car, cette fois-ci, ce sont décidément les murs et les poutres qui cèdent.

Plusieurs des plus importants journaux français continuent de réclamer, pour les Alliés, l'unité de commandement, c'est-à-dire l'institution d'un généralissime, qui donnerait des ordres indiscutables pour chaque théâtre d'opérations, car il leur paraît que c'est à ce défaut d'unité qu'il faut attribuer le fait que certaines offensives n'ont pas produit tout ce qu'on en attendait, tandis que les Allemands devraient les succès de quelques-unes de leurs grandes opérations à la cohésion qui s'y est manifestée.

Il est certain que la création d'un commandement unique constituerait, en théorie, un grand avantage pour l'Entente, et il est certain que, dans plusieurs conférences, on s'est efforcé d'y arriver. A quelles difficultés s'est-on heurté? On peut supposer que des susceptibilités se sont produites et que, plutôt que de voir s'annoncer des rivalités dangereuses, on a renoncé à un bien relatif en présence d'un péril certain. Mais ne doit-on pas plutôt penser que l'unité de commandement était rendue presque irréalisable par la distance des fronts entre eux? Qui eût accepté d'être à la fois le généralissime du front français,

gation des maximalistes. Ceux-ci ne seraient plus maîtres que du port.
Le gouvernement de Pétrograd adresse une sommation à celui de l'Ukraine, le menaçant de le traiter en ennemi, s'il ne se départit pas de son hostilité à l'égard du Soviet.

L'attitude des Alliés à l'égard des maîtres du jour, en Russie, est naturellement hésitante. Le premier mouvement fut de maudire les maximalistes. Puis, l'Angleterre et les Etats-Unis s'amadouèrent, dans l'espoir de garder quelque influence sur les détenteurs du pouvoir. A la nouvelle de l'armistice, il s'est produit une vive indignation. La presse française s'est montrée, à bon droit, particulièrement irritée. Mais voici deux journaux anglais, le Weekly Dispatch et le Daily News, qui conseillent la douceur. Ils demandent que l'Entente reconnaisse le pouvoir maximaliste, qui est, quoi qu'on ait dit, le gouvernement de fait de la Russie. En persistant à le boudier, disent ces journaux, on ne ferait que le jeter dans les bras de l'Allemagne.

L'organe officiel du Soviet et de Lénine, la Pravda (Vérité), annonce que les Alliés ont notifié au gouvernement de Pétrograd qu'ils exigent le remboursement des avances qu'ils ont faites à la Russie au cours de la guerre.

Dans les milieux financiers d'Allemagne, on prétend savoir que le pouvoir maximaliste ne répudierait pas toute la Dette publique russe. Il ferait une distinction entre les emprunts contractés à l'étranger en vue d'un emploi utile et ceux qui l'ont été uniquement pour des fins de guerre. De cette façon, les prêts étrangers pour les chemins de fer, les mines, etc., seraient reconnus par la République; les emprunts politiques seraient répudiés.

C'est demain, samedi, qu'aura lieu, à la Chambre française, la discussion de la levée de l'immunité parlementaire de M. Cail- laux.

Le débat promet d'être très vif. M. Cail- laux interviendra, et M. Clémenceau aussi. Derrière le premier, se groupent ceux qui veulent la paix prochaine et qu'on nomme dé- faitistes ou caillautistes, et, derrière le second, ceux qui veulent conduire la guerre jusqu'à la victoire complète, les jusqu'au- boutistes. Il est presque certain que M. Clémenceau triomphera.

LA PAIX RUSSE

Londres, 20 décembre.
On mande de Pétrograd au Daily Chronicle, en date du 16, que la délégation russe qui se rencontrera avec MM. Kihlmann et Czernin à Brest-Litovsk, demandera à l'ennemi une déclaration bien définie sur l'interprétation accordée à la formule: pas d'annexion, pas d'indemnité, et droit des nations de disposer de leurs destinées. Elle demandera notamment comment l'ennemi entend appliquer cette formule aux Polonais de Pologne. Les réponses seront publiées intégralement. Les délégués russes demanderont dix jours afin que les réponses puissent être télégraphiées dans le monde entier.

Au parlement anglais

Londres, 20 décembre.
(Reuter.) — A la Chambre des communes, M. Balfour a dit que la chute de l'autocratie russe a été saluée en Grande-Bretagne avec enthousiasme. En ce qui concerne les traités secrets, ils ne peuvent être publiés qu'avec le consentement de co-signataires. Il a démontré que la politique britannique en Orient n'est nullement en contradiction avec la profession de foi faite par M. Wilson. L'Italie mérite un remaniement territorial en sa faveur. « Nous n'avons jamais encouragé l'idée, dit M. Balfour, de retrancher à l'Allemagne un morceau de son territoire sur la rive gauche du Rhin pour en faire un Etat tampon entre la France et l'Allemagne. » La note pontificale posait aux empires centraux des questions précises sur la Pologne, la Belgique et l'Alsace-Lorraine. Ces questions n'ont reçu aucune réponse.

Lord Robert Cecil a dit: « Grâce aux événements de Russie, nous avons appris récemment que le gouvernement allemand, par l'entremise d'un gouvernement neutre, faisait entrevoir l'espoir qu'il ferait une déclaration sur ses conditions de paix. Notre gouvernement a immédiatement fait savoir qu'il était disposé à écouter ce que les Allemands avaient à dire et à

faire connaître ces conditions, quelles qu'elles fussent, à ses Alliés. Jusqu'à maintenant, aucune déclaration n'a été faite par les Allemands. »

AU CONSEIL DES ETATS

La victoire du contre-projet sur la R. P.

Berne, 20 décembre.
Le télégraphe vous a transmis le résultat du vote sur la proportionnelle. La formule proposée par la majorité de la commission a été adoptée par 23 voix contre 15. Ainsi, la plus grande partie de la droite, avec M. Henri Scherrer et les deux représentants du centre libéral, MM. de Meuron et Rully, a tenu bon pour la formule de l'initiative: Un canton, un arrondissement!

La majorité qui a fait passer le contre-projet (irrationnellement des grands cantons en plusieurs arrondissements) se compose de la gauche entière, renforcée de deux membres de la droite, MM. Oehner et Hildebrand.

Il est à présumer que le Conseil national, saisi maintenant de ce contre-projet, l'acceptera aussi. C'est au mois de mars qu'il s'en occupera.

Après le vote des deux Chambres, il ne restera plus qu'à soumettre au vote du peuple et des cantons ce double projet de révision constitutionnelle: l'initiative proportionnelle et le contre-projet de l'assemblée fédérale.

Pour la première fois, les électeurs se trouveront en présence de deux questions simultanées. En vertu des dispositions régissant l'exercice du droit d'initiative constitutionnelle, les votants ont à choisir entre l'un ou l'autre projet; il ne leur est pas possible de voter pour les deux projets à la fois. Mais il va sans dire qu'ils ont toute liberté d'émettre un vote négatif sur toute la ligne.

Or, voici l'éventualité qui peut se produire. Supposons que l'initiative proportionnaliste réunisse 240,000 suffrages et que le contre-projet en obtienne 50,000. Si, en face de ces deux catégories de votes affirmatifs, il y a 250,000 non, cela suffirait pour que la proportionnelle, sous toutes ses formes, soit repoussée, lors même que le vote démontrerait l'existence d'une majorité proportionnaliste dans le peuple.

C'est peut-être ce résultat qu'ont visé les inventeurs du contre-projet. Ils se sont dit que la proportionnelle fédérale avait le vent en poupe et que, dès lors, le plus sûr était de s'embarquer sur le navire proportionnaliste. L'idée de la proportionnelle est en marche, ont déclaré M. Paul Scherrer, de Bâle, et M. le Dr Pettavel, de Neuchâtel. Donc suivons le courant. Mais, tout en disant cela, les orateurs de la majorité ont préconisé l'adoption de la nouvelle formule élaborée au congrès radical de Berne, et ils présentent cet avaloir comme un gage de conciliation.

Les divers partis d'opposition ont écarté le piège. Le contre-projet ne leur dit rien qui vaille. Le morcellement des grands cantons n'est qu'une tentative de rétablir la géométrie électorale. En même temps, c'est un chef-d'œuvre de tactique, puisqu'il tend à diviser l'armée proportionnaliste qui, sans cela, marcherait à une victoire assurée.

Autour du budget

Nos Chambres commencent à limiter les us et coutumes des grands parlements. Chez nous, comme à Berlin, la discussion du budget devient le signal d'une série de digressions sur la politique générale et sur les affaires extérieures.

Ce matin, le Conseil des Etats avait abordé l'examen du budget de la Confédération dans les conditions habituelles. On avait entendu le substantiel exposé de M. Diring, président de la commission des finances, et des explications toujours lumineuses, malgré les ombres du moment, de M. Moita, placé par la Providence à la tête de nos finances en cette période catastrophale.

La discussion suivait son cours normal quand, ce soir, il plut à M. Wollstein, président du gouvernement zuricois, de demander des renseignements au chef du Département politique sur les mesures d'expulsion prises contre de nombreux Suisses, établis en France, ainsi que sur l'arrestation d'une dizaine de nos honorables compatriotes, domiciliés depuis longtemps en Italie, et subitement incarcérés sous l'inculpation d'espionnage.

M. Ador s'est efforcé de fournir des explications sur ces incidents regrettables. Dès la première nouvelle des expulsions prononcées par les autorités françaises contre un certain nombre de Suisses établis en province, le Conseil fédéral a entrepris des démarches auprès du gouvernement français. Diverses circonstances ont occasionné des lenteurs dans les réponses de la France. Mais le Conseil fédéral a de bonnes raisons de croire que les arrêtés d'expulsion seront rapportés.

En ce qui concerne les arrestations opérées à Gênes et dans d'autres villes, le chef du Département politique s'est adressé à plusieurs reprises au ministre d'Italie, et notre ministre à Rome, de son côté, est intervenu dès la première heure auprès du gouvernement italien. Les autorités de ce pays se retranchent derrière le principe

de la séparation des pouvoirs. Les affaires d'espionnage sont du ressort des autorités judiciaires. Cependant, le gouvernement est disposé à faire tous ses efforts pour accélérer l'instruction. Nous avons alors demandé au moins la mise en liberté sous caution des personnes retenues en prison préventive. Parmi nos compatriotes incarcérés à Gênes, se trouvent MM. Locher et Ruttishauser, depuis longtemps fixés dans cette ville, où ils dirigent des entreprises électriques. Ils jouissent de la considération générale et rien n'autorise à croire qu'ils se soient livrés à l'espionnage. Mais, à la suite des désastres subis par l'Italie, une certaine nervosité s'est emparée de la presse et l'on reproche à nos compatriotes les relations qu'ils avaient avec l'industrie allemande avant la guerre.

En tout cas, à la suite de nos réclamations, ajoute M. Ador, le ministre Orlando a envoyé des instructions aux préfets pour faire cesser la campagne de presse contre les Suisses établis en Italie. Il ne nous reste plus qu'à attendre l'issue d'une instruction judiciaire. Aujourd'hui encore, le chef du Département politique a adressé une recharge au ministre d'Italie auprès de la Confédération.

Il va sans dire que cette incursion dans le domaine de nos relations internationales a excité plus de curiosité, dans la salle et les tribunes, que la longue théorie des chiffres budgétaires.

Au chapitre des dépenses du Département militaire, M. le Dr Pettavel a réclamé un plus grand nombre de congés aux soldats toubchevols, dans l'intérêt de l'exploitation des tourbières.

Le chef du Département militaire, M. Decoppet, ne demande pas mieux que de donner satisfaction au représentant de Neuchâtel, car le Conseil fédéral fait tout son possible pour aider les gouvernements cantonaux dans leurs efforts pour l'alimentation du peuple en denrées et en combustibles.

M. Mercier et M. Brügger, se plaçant au point de vue des intérêts militaires, font observer que les congés sont accordés dans une large mesure, mais que l'on ne peut pas favoriser une contrée au dépens des autres, et que, au surplus, il est impérial de trop dégarmer les frontières.

A ces remarques, M. Pettavel répond par ces paroles lapidaires: Le danger d'invasion s'éloigne de plus en plus, tandis que le danger de la liasette est à nos portes.

Ce fut le mot de la fin.

AU CONSEIL NATIONAL

Berne, 21 décembre.

On commence par la nomination de la commission des finances pour les années 1918 à 1920. C'est un organe très influent, dont l'autorité est plus grande encore quand les membres sont des hommes compétents en la matière. MM. Wagner, président, Calame, Lohner, Sclier, Müller, membres sortants, ne sont plus rééligibles, parce qu'ils ont six ans de service; MM. Spahn, Piquet, Evéquoz, Péter, de Steng et Struelli, par contre, sont confirmés dans leurs fonctions; comme nouveaux commissaires, on nomme MM. Abt, Affolter, Jenny (Glarus), Mer-moud et Scheurer. M. Evéquoz obtient le maximum des voix, 125, preuve de la sympathie qui entoure l'excellent député valaisan, malgré la éranerie avec laquelle il défend le point de vue de l'opposition.

La discussion des nouvelles taxes postales est reprise. M. Jaion se désiste de sa proposition de non entrée en matière et de passage aux articles déjà votés sans opposition. M. Seiler (Valais) s'attaque aux nouvelles taxes de 40 et 35 centimes, prévues pour le transport des personnes au moyen des voitures postales, pour les routes alpines. Cette augmentation frappera encore les habitants de la région montagneuse qui souffrent tant du renchérissement général. M. Seiler propose de revenir aux taxes de 30 et 25 centimes, mais, sur l'opposition de M. le conseiller fédéral Forrer, cette proposition est écartée par 15 voix contre 32.

La bataille reprend autour de la proposition de la minorité de la commission (MM. Evéquoz, Gaudand, Grospreire et Micheli) qui réclame une taxe plus modérée, pour des lettres et petits paquets jusqu'à 50 grammes, soit 12 1/2 centimes pour toute la Suisse et 7 1/2 centimes pour le rayon local. MM. Micheli et Evéquoz ont défendu le point de vue de la minorité; selon M. Evéquoz, la solution rationnelle consisterait à établir une taxe de 10 centimes pour toutes les lettres jusqu'à 25 grammes, tout comme, dans le service international, il y a une taxe uniforme de 25 centimes.

Par motion d'ordre, M. Seiler (Valais) demande le renvoi à la commission; cette proposition est repoussée par 71 voix contre 27, et le texte de la commission, qui est celui du Conseil fédéral et du Conseil des Etats, est adopté par 74 voix contre 39.

Quant aux cartes postales, la commission adopte le tarif de 7 1/2 centimes. M. Speiser propose 8 centimes; M. Seiler, 7 centimes; M. Fräschi, 10 centimes; M. Struelli veut statuer que les cartes postales se vendront par deux.

Toutes ces propositions sont rejetées, et le

Voyageurs à la commission
sont demandés pour articles agricoles. Toute de faire des offres sans références de premier ordre. 6463
Ecrire sous G 14942 L. Publitas S. A., Lausanne.

On demande pour tout de suite, une
bonne sommelière
ET UNE
bonne cuisinière
pour l'Hôtel-de-Ville de Broc; bons certificats exigés. S'adresser à M. SUDAN, hôtel de l'Union, Broc. 6480



Cadeaux élégants:
Cravates
Cache-Cols
Parapluies — Cannes
Dernier genres
Sports d'hiver
Polos, paste-montagnes
Casquettes skieurs
Bérets alpins
Echarpes en laine
Gants de sports
Moufles
Prix très avantageux
CHAPELLERIE GALLEY
84, rue de Lausanne, Fribourg

Chars à vendre
Le soussigné vendra, devant la ferme du Galinet, à Fribourg, le samedi 22 décembre, à 1 heure après midi, 5 bons chars à deux chevaux.
L'exposant :
Raymond Bugnon.

On achèterait d'occasion UNE
machine à écrire
Offres sous chiffre Ro 9839 Y
à Publitas S. A., Bernes

DENTIERS
Je paierai jusqu'au nouvel an, les six derniers mois d'usage, Fr. 1.20 la dent.
Réglementé par retour du courrier.
Maison de confiance et de concurrence. Les prix
DUBOIS, Noms Dcs. 90,
rue de la Gare, Fribourg.
13.95 Téléphone 13.95

Graisse
Huile, suif avariés sont achetés à n'importe quel prix à la Savonnerie minérale, Tour Henri, 7, Fribourg.

Pour le réveillon
les spécialités renommées :
Navettes de Marseille
Cloches de Noël à la noisette
Bûches de Noël
HYPOCRAS, CLARET, BISCHOFF, PUNCH
Confiserie LEIMGRUBER-SOMMER
Rue des Epouses, 135. — Tel. 4.56
Plaisir de faire les commandes à l'avance
Expéditions

BANQUE POPULAIRE SUISSE
FONDÉE EN 1869
Capital social versé et réserves : Fr. 85,000,000
Les sièges de
FRIBOURG, GENÈVE, LAUSANNE, MONTREUX
émettent actuellement au pair des
OBLIGATIONS 4 3/4 0/0
au taux de
en titres de 500, 1,000 et 5,000 fr. nominatifs ou au porteur, munis de coupons semestriels, payables **SANS FRAIS** chez tous nos sièges.
La Banque Populaire Suisse
reçoit toujours de nouveaux Sociétaires
Les versements au **CAPITAL SOCIAL** effectués d'ici à fin courant, participeront au dividende à partir du 1^{er} janvier 1918.
Statuts, Rapports de gestion, etc., à disposition

Noël et Nouvel An

Cadeaux utiles

Notre clientèle aura le plaisir de trouver dans nos rayons, un choix immense de
Complets - Pardessus - Ulster
de la coupe la plus simple à la plus élégante
Malgré la rareté toujours plus grande des draps de bonne qualité, nous avons su rassembler un stock de marchandises capable de satisfaire les plus exigeants.
En prévisions de hausses nouvelles, nous engageons vivement nos clients à faire leurs achats, sans retard, aux prix indiqués ci-dessous.
Une visite dans nos magasins vous dira plus long que n'importe quelle réclame.
Nos prix : 50.— 60.— 70.— 80.— 85.— 90.— 100.— 110.—
Grand choix : Pantalons, Vestons d'hiver, Gilets de chasse
BEAU CHOIX EN CRAVATES
KRÖNER-NAPHTALY, Fribourg
24, Rue de Romont, 24

Papiers peints
Immense choix. Très bon marché chez F. BOPP, Améliebent, rue du Pr. Fribourg.

Vente de bois de service
Il est offert à vendre, par voie de soumission, environ 600 billons, dont 1 lot épicéa et 1 lot hêtre, déposés au bord de la route cantonale, près de la Schürra (près Fribourg).
Pour voir les bois et conditions, s'adresser au soussigné, qui recevra les soumissions sous pli cacheté avec mention « Soumission pour bois de la Schürra », pour le 24 décembre courant, à 6 heures du soir.
L'ouverture des soumissions aura lieu dans une salle particulière, à l'auberge des Merciers, à Fribourg, le 26 décembre, à 10 heures du matin.
P 6502 F 6309-1468
Pour l'exposant :
Louis BONGARD, forestier-chef, à Sales (Sarine).

Soumission de bois à brûler
La commune de Plassels met en vente, par voie de soumission, environ 20 moules de bois de hêtre et sapin (moitié de chaque) divisés en 5 lots, situés dans la forêt de Plassels.
Les soumissions par lot sont à adresser au secrétariat communal jusqu'au 31 décembre, à 7 heures du soir.
Pour voir les bois, s'adresser au forestier communal, qui sera à la disposition le 28, 27 et 29 décembre.
Plassels, le 17 décembre 1917. 6473
Le Conseil communal.

La Liquidation Partielle
continue jusqu'au **31 décembre**
Si vous avez quelque cadeau à faire soit : **Manteau** pour hommes et dames, jeunes filles ou garçons, **FOURRURES** allez visiter le grand
Magasin du „Printemps“
Vous trouverez extra bon marché des articles très beaux.
VOYEZ LES DEVANTURES

On engagerait comme
commis-expéditeur
jeune homme connaissant le français, l'allemand et la sténographie. 646
Ecrire sous P 6679 à Publitas S. A., Fribourg.

ON DEMANDE
tout de suite ou commencement de janvier, une fille connaissant bien la cuisine, pour faire tout le service d'un ménage de 3 personnes. Bonnes références exigées. 6416
S'adresser à M^{lle} de Gottrau, Grand'Fontaine, 13, Fribourg.

VENTE DE BOIS

Lundi 24 décembre, dès 1 h. après midi, on vendra en lots publics, dans la forêt Ruffin et Biollère, à Nierlet-les-Bois, 26 moules 1 yard, 1,500 tegels. 6449-1491
L'exposant :
Séraphin BUCHS.

Pour les fêtes
Vous trouverez un grand et beau choix de meubles fantasais pour cadeau au Magasin de Meubles, F. Leisig, Boulevard de P. alle, 4, Téléphone 658, Fribourg. 6386 1464

Maison d'habitation
A VENDRE
à Yverdon
comportant 3 appartements, magasin d'épicerie, location aisée, le seul d'un grand quartier ouvrier. Env. 0.1800 mètres carrés de terrain plat. S'adr. à Eugène NERNY, écrivain, Yverdon.

LES DERNIERS JOURS DE VENTE APPROCHENT
Nous fermons nos magasins le 31 décembre
PROFITEZ ENCORE
et faites vos achats
NOTRE
Liquidation Générale
offre de réels avantages
Le choix est encore très grand
A L'ENFANT PRODIGE
Place du Tiltul Fribourg Rue de Lausanne
Le magasin est à louer

Grand café-restaurant CONTINENTAL FRIBOURG
Le soussigné informe l'honorable clientèle de M^{lle} A. BRECHBUH, ainsi que tous ses amis, connaissances et le public en général qu'il dessert depuis le 16 décembre le susdit établissement.
Par une cuisine de premier ordre et des consommations de choix, il espère mériter la confiance qu'il sollicite.

Auditions permanentes du PIANO-VIOLON PHONOLISZT-VIOLINA
A l'occasion des fêtes de nouvel an
NOUVEAU PROGRAMME
La liste des pièces sera publiée dans un prochain numéro
E. JAGGI-SCHILT
ci-devant Hôtel de l'Union, Bulle.